



DANTRIUM IV® / AGILUS® : quelles différences ?

Principes	DANTRIUM intraveineux®	AGILUS® NEW
DCI	Dantrolène sodique	Dantrolène sodique hémihydraté
Forme	Lyophilisat pour solution injectable	Poudre pour solution injectable
Indication	HMPA chez l'adulte et l'enfant = URGENCE VITALE Élévation de la température, Rigidité musculaire, Troubles cardiaques, Hypercapnie, Cyanose	
RCP	<u>DANTRIUM IV®</u>	<u>AGILUS®</u>
Dosage	20 mg	120 mg Dosage 6 fois + élevé
Volume d'eau PPI	60 mL	20 mL
Concentration finale	0,3 mg/mL	5,3 mg/mL
Reconstitution & Posologie	<u>Recommandations SFAR 2019</u>	<u>Recommandations SFAR 2025</u>
Conservation	LIRE ATTENTIVEMENT LES MENTIONS FIGURANT SUR LES BOITES ET FLACONS A l'abri de la lumière et à température ambiante	
Excipient notoire	/	Hydroxypropylbétadex → risque d'ototoxicité
Signe de surdosage	Faiblesse musculaire sévère, dépression respiratoire Pas d'antidote spécifique	
Commercialisation	Arrêt le 30 septembre 2025 (péremption dernier lot : juin 2027)	Depuis le 8 avril 2025 Pour AGILUS® : Réévaluation du diagnostic si dose ≥ 10mg/kg



Coexistence DANTRIUM IV® / AGILUS® : quelles recommandations ?

ATTENTION AU RISQUE D'ERREUR MEDICAMENTEUSE ET DE SURDOSAGE GRAVE

NE PAS UTILISER DANTRIUM IV® ET AGILUS® POUR UN MÊME PATIENT

STOCKAGE



Ne pas avoir dans un même lieu de stockage
DANTRIUM IV® et AGILUS®

Tout stock résiduel de **DANTRIUM IV®** inférieur à 36 flacons devra **impérativement** être **détruit** après s'être assuré de la constitution d'un stock de sécurité de 6 flacons d'AGILUS® dont le lieu de stockage doit être connu de tous les professionnels.

STOCK DE SÉCURITÉ D'AGILUS®

3 flacons **immédiatement disponibles** sur tout site ou groupe de sites adjacents d'anesthésie ;

3 flacons **complémentaires** dans un lieu de stockage précis, centralisé, facilement accessible 24/24h et distant des sites d'anesthésie dans un délai compatible avec les impératifs de sécurité.

N.B : anticiper stock d'eau PPI pour la reconstitution

PROCÉDURE / PROTOCOLE ET FORMATION

- Formaliser une **procédure écrite affichée** au bloc opératoire pour AGILUS® :
 - Le lieu exact de stockage
 - Le responsable du stock (nom et fonction)
 - Les modalités de mise à disposition des flacons complémentaires

La bonne connaissance de ces informations sera vérifiée annuellement + un compte rendu sera établi et archivé administrativement

- Mettre à jour les protocoles internes en conséquence
- Former les équipes concernées (anesthésie, réanimation, pharmacie)